

# REGLEMENT <<<

## ORGANISATION :

Le dimanche 29 avril 2012, la M.J.C. Le trait d'Union de Reyrieux organise avec le club de l'AJT la seizième édition du "Trèfle Talançonnais".

Le départ sera donné à 9h pour le semi-marathon nature ainsi que pour le 10 km, rue de Veissieux-le-bas à droite du gymnase Châteaueux, et à 11h pour les 2 courses enfants. L'arrivée du semi et 10 km se fera devant le gymnase, ainsi que les 2 courses enfant.

Nouveauté cette année, une randonnée pédestre de 10km600, départ à partir de 8h jusqu'à 9h maximum.

## PARCOURS :

- Pour le semi nature : 4 boucles différentes en forme de trèfle à 4 feuilles avec un ravitaillement central aux 4 boucles et un ravitaillement à l'arrivée devant le gymnase, le circuit est vallonné avec 55% de chemin et de sentiers sur les communes de Reyrieux, Parcieux et de Toussieux.

- Pour les 10 km : le circuit emprunte les 2 premières boucles du semi nature.

Compte tenu de la nature des routes et des chemins empruntés, cette épreuve n'est pas ouverte aux handisports.

La randonnée pédestre emprunte les 2 dernières boucles du semi-marathon

## ASSURANCE :

Les organisateurs ont souscrit une assurance mais chaque coureur devra être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante du concurrent.

## PARTICIPATION :

Course ouverte à tous les licenciés (photocopie de la licence) et non licenciés munis d'un certificat médical ou de la photocopie de celui-ci, obligatoire, (certifié conforme à l'original datant de moins d'un an le jour de l'épreuve, datée et signée par le coureur ou par son représentant légal) de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

## FRAIS D'ENGAGEMENT :

- Semi-marathon : 12 euros (pour inscription avant le vendredi 27 avril, à partir de juniors 93/94, 15 euros le jour de la course)

- 10 km : 10 euros (pour inscription avant le vendredi 27 avril, à partir de cadets 95/96, 12 euros le jour de la course)

- 1400 m : 2 euros (poussins de 2001 à 2002) seulement les 10/11ans

- 700 m : 2 euros (école d'athlétisme 2003 à 2006) seulement les 6/9ans

- Randonnée pédestre : 5 euros

## SECURITE :

Les signaleurs assureront la sécurité à tous les carrefours. Les concurrents devront respecter le Code de la Route et faire preuve de prudence. Une équipe de secouristes assurera la couverture médicale au gymnase ainsi que sur le circuit. Chaque participant devra s'assurer qu'il est apte médicalement et sera responsable de sa participation.

La M.J.C. décline toute responsabilité :

- En cas de vol dans le cadre de la course

## CLASSEMENT ET RECOMPENSES :

- Pour le semi marathon et les 10 km : classement scratch, 1 coupe et 1 bon d'achat offert par ENDURANCE SHOP (Villefranche sur Saône) aux 3 premières et 3 premiers, 1 coupe et lots aux premières et premiers de chaque catégorie (pas de cumul de récompenses avec le classement scratch)

- Aux 200 premiers inscrits (1 tee shirt ADIDAS offert, les 2 courses confondues)

- Pour les 2 courses enfants : une médaille sera remise à chacun et une coupe aux 3 premiers (filles et garçons) de chaque course.

- Pour la randonnée pédestre : 1 ravitaillement, pas de classement.

## DROIT A L'IMAGE :

- Tout concurrent autorise les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles, il pourrait apparaître, prise à l'occasion de leur participation à la course du Trèfle Talançonnais.

## DIVERS :

Les organisateurs se réservent d'apporter des modifications au règlement à la suite de tout événement imprévu et indépendant de leur volonté. Chaque concurrent devra porter sur la poitrine, maintenu par des épingles, le dossard fourni par les organisateurs.

Retrait des dossards le dimanche matin à partir de 7h30.

Un vestiaire/douche sera à la disposition des athlètes. L'engagement d'un athlète implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Attention : épingles non fournies



725, rue des Jonchères  
Route de Trévoux

69730 GENAY  
☎ 04 78 98 12 13

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30  
Le samedi de 8h à 12h

...on roule pour vous...



TOTAL  
Fioul  
Premier  
www.lamurebianco.fr  
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

